

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères Rapport Heéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères. 2011, Université Aix-Marseille 1. hceres-02036654

HAL Id: hceres-02036654 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036654v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences - Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de Provence - Aix Marseille 1

Demande n° S3LI120003880 Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Présentation de la mention

Cette mention rassemble 16 spécialités : dix spécialités monolangue (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais, Arabe, Chinois, Russe, Japonais, Roumain) ; 2 spécialités bi-langue (Anglais-Russe, Anglais-Chinois) ; et 4 spécialités tri-langue en création, combinant l'Anglais avec des langues d'aires culturelles précises : Europe et Amérique latine ; aire germanique et slave ; Proche et Moyen-Orient ; Asie. Elle vise à travers les choix de spécialité et de parcours à permettre des combinaisons de langues susceptibles d'offrir une poursuite d'études en master et/ou une insertion dans l'enseignement, mais également dans les métiers de la traduction, de la culture, de l'administration, du tourisme et du patrimoine, de la communication et du journalisme. Elle est implantée essentiellement sur le site d'Aix-en-Provence, avec la possibilité pour les étudiants de faire leurs études, en première et deuxième années, des spécialités Anglais et Espagnol sur le site Saint Charles à Marseille. La première année de Portugais peut également être réalisée sur les deux sites.



Nombre d'inscrits en L1	1208
Nombre d'inscrits en L2	803
Nombre d'inscrits en L3	714
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	60 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

En dépit des différences entre les langues en termes de difficulté d'apprentissage, de public visé et de débouchés, les projets pédagogiques tiennent compte de la nécessité d'ajuster les parcours et les choix d'options aux possibilités de poursuite d'études et d'insertion. Le choix des langues et des combinaisons de langues prend en compte les niveaux à atteindre en termes de compétences. Des dispositifs d'aide à la réussite sous forme de tutorat et de soutien ont été mis en place, même si certains dossiers ne sont pas très explicites concernant leur efficacité. Des passerelles et des possibilités de réorientation, qui tiennent compte de la spécificité des langues concernées, ont été prévues, mais aucune préparation pour une réorientation vers des licences professionnelles n'est proposée. Les



poursuites d'études et l'insertion sont commentées de façon explicite dans certains dossiers, et ne le sont peu ou pas dans d'autres.

Le pilotage de la mention manque de clarté, car les équipes pédagogiques, même si elles sont constituées en termes de parcours et de niveaux, sont disciplinaires et il est difficile de voir comment sont gérées les relations entre les spécialités, au sein des spécialités, entre les parcours. De par la variété des choix proposés, le dispositif reste donc très complexe et peut parfois manquer d'homogénéité. Cela se reflète, par exemple, au niveau de l'enseignement du français, qui peut être en option (spécialité Allemand), non proposé (spécialité Espagnol), ou encore proposé au choix parmi d'autres enseignements (spécialité Anglais). Le même défaut de pilotage peut être observé en ce qui concerne les règles de compensation à l'intérieur des spécialités bi-langues et tri-langues. Les niveaux à atteindre (selon le cadre européen) sont explicités, mais le dispositif ne prévoit pas de notes plancher en L2 et L3 pour garantir que les objectifs en termes de niveau soit atteints, ce qui réduit la pertinence d'une spécialité comportant plusieurs langues.

Un dispositif d'évaluation des enseignements a été mis en place au sein de l'Observatoire de la vie étudiante, mais seulement quelques spécialités (comme l'Allemand et l'Italien) font état d'une prise en compte de ces évaluations. Les enseignements concernant les compétences transversales sont présents (MTU, C2i, 5P), mais il n'est pas certain que le volume horaire prévu soit suffisant, en particulier en ce qui concerne la préparation au C2i (26 heures sur un semestre).

Points forts :

- La diversité de l'offre permet des choix cohérents par rapport aux métiers visés.
- Les relations avec les universités étrangères permettant des séjours d'études sont bien développées.
- Les dispositifs d'aide à l'orientation et à la réussite sont bien en place.

Points faibles :

- Le nombre de spécialités, et la diversité des parcours au sein des spécialités nécessiterait au niveau de la mention, un pilotage fort.
- Les stages ne sont pas proposés dans toutes les spécialités (pas de stage en Japonais, Anglais, Anglais/Chinois, Allemand, Russe, Chinois).
- Il n'y a pas de précisions concernant l'application de la compensation entre semestres prévue par le CEVU, donc pas de garantie concernant le niveau de langue dans les spécialités bi et tri-langue.



• Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Le pilotage de la mention LLCE mériterait probablement d'être renforcé, afin de coordonner les enseignements entre les différentes spécialités et les différents sites ; le but étant de garantir, autant que possible, un diplôme d'égale valeur, quelle que soit la spécialité, malgré la variabilité des cursus suivis par les étudiants selon les options choisies.

L'harmonisation de l'enseignement de certaines compétences transversales, comme le français, semble nécessaire, ainsi que la possibilité de faire des stages.

Dans un souci de lisibilité, et pour garantir les niveaux de langue, il serait nécessaire de définir clairement et d'harmoniser les règles de compensation, en particulier pour les spécialités bi et tri-langue.

Etant donnée la quantité importante d'UE optionnelles en deuxième et troisième années, un accompagnement des étudiants tout au long du cursus serait probablement profitable.

Enfin, la prise en compte de l'évaluation des enseignements par les étudiants devrait être généralisée.